

Le Beau Regard

Volume 28

Numéro 4

Mai 2023

Quand la nature se réveille...



Crédit photo : Louise Couette, avril 2023

Elle se déchaine !

Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beaugard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télocopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeaugard@sogetel.net

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice



Culture
et Communications

Québec

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année

Carte d'affaires : 20\$ / année.

Petites annonces : sans frais

Articles personnels : sans frais

Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

Dons

Marie-Ange Rouillard 20 \$

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 19 Horaire des messes, Chronique du Festival
- P. 20 Fabrique - Finances
- P. 22 Vie d'Église
- P. 23 Un cerveau alerte
- P. 24 Marché aux puces
- P. 25 Repas communautaire
- P. 26 Capsule biblio-info
- P. 27 Coin du lecteur – Un moment de paix
- P. 28 Les Échos du « Champ Gorlot »
- P. 29 Fin de services
- P. 30 Rép. Cerveau alerte, Souper-Dansant
- P. 31 RénoRégion
- P. 33 Le Bistreau d'Érable accueil le CCIM
- P. 34 Les trucs de Fabien
- P. 35 Préserver les milieux humides
- P. 36 Capsule droits
- P. 37 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
- Dos Calendrier

Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Monsieur Jean-Guy Bélanger
se voit offrir un chèque de 10\$
du Journal Le Beau Regard*

Merci à nos généreux commanditaires

LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission du virus du Covid tels que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 1^{er} mai 2023 à 19 h 30

Lundi le 5 juin 2023 à 19 h 30

Mardi le 4 juillet 2023 à 19 h 30

** Sachez qu'il y a toujours possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. **

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

| | |
|----|-----------------------------|
| AM | FERMÉ |
| PM | OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00 |

* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. *

Prenez note que si vous avez des documents ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les mettre dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.

FERMETURES : Prenez note que le bureau sera fermé du 8 au 19 mai 2023 inclusivement.

POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL

(418) 223-3122 + choisir l'option :

1. Bureau municipal (direction, comptabilité)
2. Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.)
3. Bureau d'accueil touristique
4. Bureau de poste
5. Bibliothèque
6. Service de garde
7. Département de génie civil
8. Chalet des loisirs



BABILLARD



VOUS AVEZ DES PETITS TRAVAUX À FAIRE ET VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN QUI POURRAIT VOUS AIDER?

Par exemple : peinture, plomberie, rénovations, tonte, pelletage, petits travaux ménagers...

Contactez monsieur Guy Dorval au (418) 223-5000
ou bien laisser votre nom à la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.

** Pour les personnes intéressées à publier une annonce sur le babillard, contactez-nous à la municipalité (418) 223-3122, poste 1.

PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT, si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :



- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122 #2
(418) 223-3205
(418) 223-3901
- Bureau de la municipalité (418) 223-3122 #1
(aux heures régulières d'ouverture)
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-8554

----- ✂ -----

À REMPLIR DÈS QUE POSSIBLE (SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT)
Alertes & Notifications de masse avec Citam

INSCRIPTION DU CITOYEN AUX ALERTES & NOTIFICATIONS

| | | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|----------------------|
| Prénom : | | Nom : | |
| Adresse complète : _____ _____ | | | |
| Langue de communication : | Mobilité réduite : Oui Non | | Année de naissance : |
| Téléphone principal : | N° de poste : (s'il y a lieu) | Peut recevoir un texto : Oui Non | |
| Téléphone secondaire : | N° de poste : (s'il y a lieu) | Peut recevoir un texto : Oui Non | |

Un formulaire semblable à celui-ci vous avait été transmis par courrier l'année passée. Nous aurons à travailler dans ce dossier prochainement. Vos informations serviront à vous rejoindre rapidement en cas d'alerte. Si vous ne l'aviez pas rempli et transmis, faites-le dès maintenant et nous le retourner au bureau municipal. Si vous ne vous souvenez plus si vous l'aviez rempli, contactez-nous au (418) 223-3122, poste 1.

En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts?

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.
- Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation. La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

Si vous devez quitter votre maison

Selon la gravité de la situation, votre municipalité peut vous demander d'évacuer votre maison ou de rester chez vous pour votre sécurité. Si les autorités vous demandent de quitter immédiatement, suivez les consignes diffusées par votre municipalité. Si vous n'avez pas reçu de consigne d'évacuation de la part des autorités, il vous revient de décider de quitter votre maison ou d'y demeurer pendant le sinistre.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

MONSTRES MÉNAGERS

LA CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGER SE FERA LE **MARDI 30 MAI 2023**. VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS REBUTS AU BORD DU CHEMIN LE LUNDI 29 MAI 2023 AU SOIR.

Objets acceptés :

- Matelas
- Tout meuble de maison
- Électroménagers
- Toilette, évier, bain
- BBQ
- Réservoir d'eau chaude
- Toile de piscine, filtreur
- Balançoire
- Brouette
- Tondeuse
- Piano (s'il n'est pas trop lourd)



Pour les téléviseurs, vous devez les déposer au garage municipal pour la récupération de tout matériel électronique (ordinateur, console de jeux, cellulaire, etc.).

EXCLUSIONS : CARROSSERIE AUTOMOBILE, PNEUS (À DÉPOSER AU GARAGE MUNICIPAL), BOUTEILLES DE PROPANE, REBUTS DE CONSTRUCTION, VÊTEMENTS (BACS PRÉVUS À CET EFFET)

LA CUEILLETTE DES PNEUS SE FERA LE **VENDREDI 26 MAI 2023** . VOUS DEVEZ LES DÉPOSER AU GARAGE MUNICIPAL AVANT CETTE DATE.

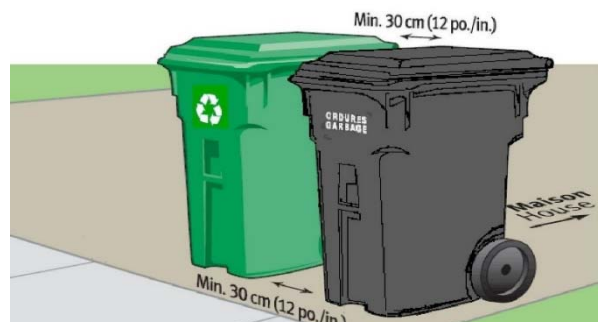
Selon les observations des employés affectés à la collecte et malgré plusieurs RAPPELS à ce sujet, beaucoup de matériaux de construction se retrouvent encore dans les monstres ménagers. D'ailleurs, ces rebuts ne sont plus acceptés au Centre de transfert de L'Islet. Il est important de mentionner que les monstres sont des objets dont il est impossible de pouvoir se débarrasser via le bac à déchets, donc qui excèdent 1,5 m de long ou qui ont un poids de plus de 25 kg. Assurez-vous également que la dimension et la pesanteur du monstre soient acceptables pour que 2 personnes puissent soulever celui-ci.

AIDE-MÉMOIRE (voir le calendrier de la collecte)

BAC VERT : Mettre au chemin le lundi soir, pour le ramassage mardi matin.

BAC BLEU : Mettre au chemin le mercredi soir, pour le ramassage jeudi matin.

Nous vous demandons de laisser vos bacs à une distance de 10 pieds ou moins du chemin, les poignées vers la maison. De plus, si vous avez plus d'un bac, vous devez laisser au minimum 12 pouces entre les bacs, afin de faciliter la collecte.



SERVICE DE CONTAINER

OUVERTURE LE SAMEDI 13 MAI 2023

La municipalité de Saint-Fabien prend en charge les déchets-matériaux secs, **les tubulures** ainsi que le fer et le métal. Ce service est disponible à Saint-Fabien-de-Panet situé au 25, rue Principale Ouest et est offert exclusivement pour les municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie et Saint-Fabien.



Quand? À tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et ce, du 13 mai 2023 au 7 octobre 2023.

Coût? 15,00 \$ pour auto avec remorque
15,00 \$ pour un « pick-up » seulement
30,00 \$ pour « pick-up » avec remorque
80,00 \$ pour remorque de bardeau d'asphalte (remorque 4'x8')

** Les camions bennes (10 roues) seront refusés et devront se rendre au centre de transbordement à L'Islet qui est ouvert les mercredis et jeudis de 12 h 00 à 17 h 00 ainsi que les mardis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 16 h 00.**



A Bien s'afficher

QUI?

Affichez le logo Point de dépôt officiel.

QUOI?

Indiquez quels sont les produits acceptés.

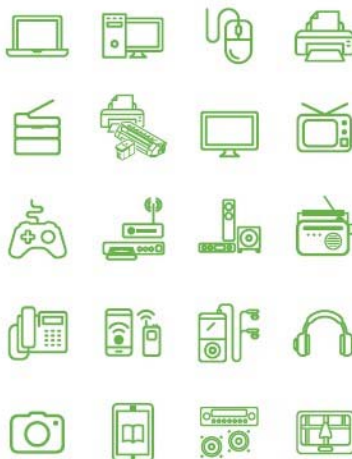
OÙ?

Indiquez clairement où déposer les produits.

QUAND?

Affichez bien en vue les heures d'ouverture.

B Accepter les Bons produits



OBTENEZ LA LISTE COMPLÈTE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ACCEPTÉS :

recyclerMESelectroniques.ca/qc/quoi-recycler

Version papier disponible sur demande.
 Appelez-nous au numéro ci-dessous.

C Manipuler Correctement les produits

AVEC SOIN
ET EN TOUTE SÉCURITÉ !



Déposez les produits délicatement



Ne laissez pas les produits sur le sol



Entreposez les produits à l'abri des intempéries



Contrôlez l'accès aux produits

- Verrouillez le lieu d'entreposage
- Vérifiez les contrôles mis en place, selon le cas (surveillance, caméras, clôtures, etc.)



Tous les produits électroniques recueillis sont la propriété de l'ARPE-Québec. Il est interdit à toute personne (employé ou usager) de prendre du matériel sans le consentement de l'ARPE-Québec.

L'ARPE-Québec peut vous aider !
Communiquez avec nous pour en savoir plus.

info@recyclerMESelectroniques.ca

Ce dépliant est imprimé sur du papier certifié FSC® et composé de 100 % de fibres recyclées après consommation.








BESOIN D'UNE COLLECTE ?
N'attendez pas à la dernière minute!





1-888-557-8177, option 2
operations@recyclerMESelectroniques.ca



Obtenez tous les détails sur le Programme d'approbation des points de dépôt officiels (PAPDO) en communiquant avec nous.

1-888-557-8177, option 2
operations@recyclerMESelectroniques.ca

| | |
|--|--|
|  Ordinateurs portables | Ordinateurs portables; ordinateurs bloc-notes; tablettes électroniques; miniportables; mini-ordinateurs |
|  Ordinateurs de bureau | Ordinateurs de bureau (y compris ceux faisant office de serveurs); terminaux d'ordinateur; clients-serveurs légers ou mini-ordinateurs de bureau; serveurs de bureau / en tour |
|  Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo | Souris; souris de type boules de commande; claviers; pavés, pavés tactiles, lecteurs multimédias, routeurs/modems, disques durs externes, lecteurs de disquettes externes, lecteurs de disques optiques externes, pavés numériques, tablettes graphiques sans affichage, commutateurs HDMI, manettes de jeu (joystick); contrôleurs de console de jeux vidéo, "balance boards", senseurs et autres dispositifs d'entrée; duplicateurs de disques durs; dispositifs de stockage en réseau (NAS); adaptateurs de terminal média intégrés (EMTA); passerelles, points d'accès sans fil, commutateurs, prolongateurs de portée; câbles; connecteurs; chargeurs; télécommandes; cartes mémoires; clés USB; cartouches d'encre |
|  Dispositifs d'affichage | Téléviseurs; moniteurs d'ordinateurs; dispositifs d'affichage professionnel; écrans de télévision en circuit fermé; ordinateurs tout-en-un; un dispositif d'affichage avec ordinateur intégré; tablettes graphiques avec écran > 10 po; dispositifs d'affichage portables > 10 po |
|  Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques | Téléphones conventionnels avec ou sans fil employant la téléphonie à voix sur IP et les téléphones satellitaires; téléphones à hauts parleurs ou de conférence; répondeurs téléphoniques (à cassette ou numériques) |
|  Appareils cellulaires et téléavertisseurs | Téléphones cellulaires, y compris ceux munis d'un appareil-photo ainsi que de fonction d'enregistrement vidéo et/ou audio; téléphones intelligents (réseau cellulaire); assistants numériques personnels munis d'un écran tactile (réseau cellulaire); terminaux mobiles (réseau cellulaire); téléavertisseurs |
|  Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau | Imprimantes de bureau; imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo; imprimantes d'étiquettes, code-barres, cartes; imprimantes thermiques; numériseurs de bureau; numériseurs de bureau de cartes professionnelles; numériseurs de chèques; numériseurs de bureau de diapositives; télécopieurs de bureau; appareils multifonctions de bureau; cartouches d'encre *Les appareils posés au sol ne sont pas acceptés par le programme. |

| | |
|---|--|
|  Systèmes audio/vidéo portables/personnels | Radios AM/FM et satellitaires portables; radios-réveils; chaînes stéréo portatives incluant celles pouvant se connecter à un Internet sans fil; magnétophones et enregistreurs portables; lecteurs/enregistreurs de disques (CD, DVD, VHS, Blu-ray, etc.) portables; lecteurs MP3; lecteurs numériques portables; stations d'accueil pour les baladeurs, téléphones intelligents et autres appareils portables; haut-parleurs portables/compacts/ pour socles d'accueil/pliants (avec ou sans fil, y compris les haut-parleurs « Wi-Fi » et « Bluetooth »); magnétophones à cassettes ou enregistreurs audio/vocaux numériques; casques d'écoute, écouteurs et microphones; casques téléphoniques (avec ou sans fil, y compris les "Bluetooth"); appareils photo numériques; porte-clés à photos numériques; caméras vidéo/caméscopes; assistants numériques personnels (PDA); radios multifonctions satellitaires, y compris CD, MP3, radio FM ou autres fonctions audio; numériseurs de cartes professionnelles/négatifs photographiques portables; imprimantes portables (ex. : imprimantes de photos portables); caméras web; cadres numériques; écrans portables - taille d'écran < 10"; emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes; lecteurs de code-barres portables; émetteurs-récepteurs portables du service de radiocommunication familial (FRS)/services radio-mobile général (SRMG) /émetteurs-récepteurs portables/Radio portable de bande publique (CB); systèmes de jeux vidéo portables; lecteurs de livres électroniques; récepteurs numériques (radio) satellitaires portables; projecteurs multimédias portables; systèmes de localisation (GPS) portables conçus pour être utilisés pour des activités de loisirs et de sports (p. ex. un GPS de randonnée); antennes HD; systèmes de surveillance vidéo/caméra pour bébé; interphones de surveillance pour bébé; odomètres |
|  Systèmes audio/vidéo non portables | Magnéscopes (VCR)/projecteurs vidéo; projecteurs numériques; enregistreurs vidéo numériques (DVR); enregistreurs vidéo personnels (PVR); lecteurs/enregistreurs de disques non portables (DVD, Blu-ray, etc.); lecteurs/graveurs de disques laser; câbles et récepteurs satellites/décodeurs; convertisseurs; radios AM/FM et satellitaires non portables; lecteurs multimédias multifonctions non portables; caméras de sécurité analogiques et numériques pour la sécurité résidentielle ou en circuit fermé pour tout autre usage résidentiel; amplificateurs; égaliseurs de fréquence; tables tournantes/tourne-disques; systèmes de haut-parleurs audio; autres lecteurs/enregistreurs de musique audionumérique; combinés de chaînes d'audiocassette non portables; systèmes de karaoké; projecteurs multimédias non portables; lecteurs/enregistreurs multimédias; ensembles de systèmes de haut-parleurs; consoles de jeux vidéo non portables (raccordées à une télévision ou à un écran) et non destinées à un usage commercial |
|  Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules | Composants audio et/ou vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris : Radios, lecteurs de DVD, CD et/ou cassettes conçus pour être enchâssés (y compris ceux avec des fonctions intégrées de radio satellitaire et/ou de GPS); amplificateurs; égaliseurs de fréquence; haut-parleurs; systèmes de lecteurs vidéo; dispositifs d'affichage vidéo (y compris ceux avec des syntoniseurs intégrés); caméras de vision arrière; systèmes de localisation conçus pour être utilisés dans un véhicule, qu'ils soient enchâssés ou non (autonomes) (p. ex. récepteurs et composants de GPS automobiles ou marins); haut-parleurs de plafond; haut-parleurs encastrés au mur |
|  Ensembles de cinéma maison | Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres, y compris : Périphériques d'appareils audio; équipement audio et vidéo vendu en ensemble/paquet pour utilisation à des fins résidentielles ou non |

COLLECTE SÉLECTIVE

MATIÈRES ACCEPTÉES DANS VOTRE BAC DE RÉCUPÉRATION

PAPIER ET CARTON



Journaux - Circulaires - Papiers à lettres - Enveloppes - Revues et catalogues - Livres - Papiers et cartons d'emballage (non cirés) - Boîtes de céréales - Annuaires téléphoniques - Boîtes à oeufs cartonnées - Rouleaux vides de papier de toilette et d'essuie-tout, cartons de lait, contenants de jus de type Tetrapak

Cartons souillés par les aliments ou la matière grasse - Essuie-tout, papiers mouchoirs - Papiers cirés ou plastifiés - Couches - Cartons bruns cirés - Papiers d'emballage métalliques et rubans - Papiers carbone et papiers buvards

Note: Le papier et le carton ne doivent pas être souillés. Défaire les boîtes de carton pour économiser de l'espace.

PLASTIQUE



Tous les numéros de plastique sont recyclables, de 1 à 7 - Contenants alimentaires (margarine, crème glacée, etc.) - Contenants en styromousse - Contenants de produits pour l'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.) - Contenants de yogourt - Contenants pour les soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.) - OBLIGATOIRE : Sacs de plastique placés dans un seul sac (incluant les pellicules de plastique et les cellophanes)

Assiettes - Ustensiles - Jouets fabriqués de plusieurs matériaux - Toile de piscine - Tous les articles n'ayant pas de numéro.

Note: Les contenants en plastique consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: bouteilles de boissons gazeuses). Avant de placer dans le bac : rincer les contenants, retirer les couvercles et les bouchons. La MRC de Montmagny prône la réduction à la source pour les contenants en styromousse.



MÉTAL



Boîtes de conserve - Cannelles métalliques et en aluminium - Assiettes d'aluminium - Fer (moins de 25 livres)

Contenants de peinture et de solvant - Contenants sous pression - Appareils électroménagers - Matériaux souillés par les aliments

Note: Les contenants en métal consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: cannettes d'aluminium). Rincer avant de mettre dans le bac pour éviter la contamination et les odeurs. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

VERRE



Verre transparent et coloré - Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées - Contenants de verre tout usage pour les aliments

Porcelaine - Verre plat (vitres de fenêtres) - Vaisselle - Pyrex - Ampoules électriques - Néons - Miroirs - Céramique

Note: Les contenants en verre consignés doivent être rapportés chez un détaillant (ex.: bouteilles de bière). Rincer avant de mettre dans le bac afin d'éviter la contamination et les odeurs. Retirer les couvercles et les bouchons.



AUTRES MATIÈRES

Plusieurs points de dépôt sont également à votre disposition pour le recyclage des matières suivantes:

- Résidus domestiques dangereux : peinture, huile, antigel, lampes fluocompactes et tubes fluorescents, piles, cartouches d'encre, etc.
- Matériel électronique : ordinateurs, cellulaires, etc.
- Encombrants : meubles, vieux matelas, électroménagers, etc.

La MRC de Montmagny offre un service-conseil en compostage et vend des composteurs domestiques à tarif réduit.

Contactez-nous !
Téléphone: 418 248-5985, poste 331
www.montmagny.com



RÈGLEMENT SUR LES PONCEAUX

Extrait du règlement sur les ponceaux de la municipalité:

« **Article 1** : Tout propriétaire qui doit construire, reconstruire ou procéder à la transformation d'une entrée, doit obtenir un permis de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beaugard. Le permis spécifiera, entre autres, le diamètre du ponceau, la longueur et le diamètre du tuyau ainsi que la pente du talus. »



Nous désirons vous rappeler qu'il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis afin de s'assurer de la conformité du ponceau projeté. Des amendes pourraient être émises si les travaux sont jugés non-conformes.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le bureau municipal au (418) 223-3122, poste 1.

PETIT RETOUR SUR LA VENTE DE L'ANCIENNE CAMIONNETTE MUNICIPALE...



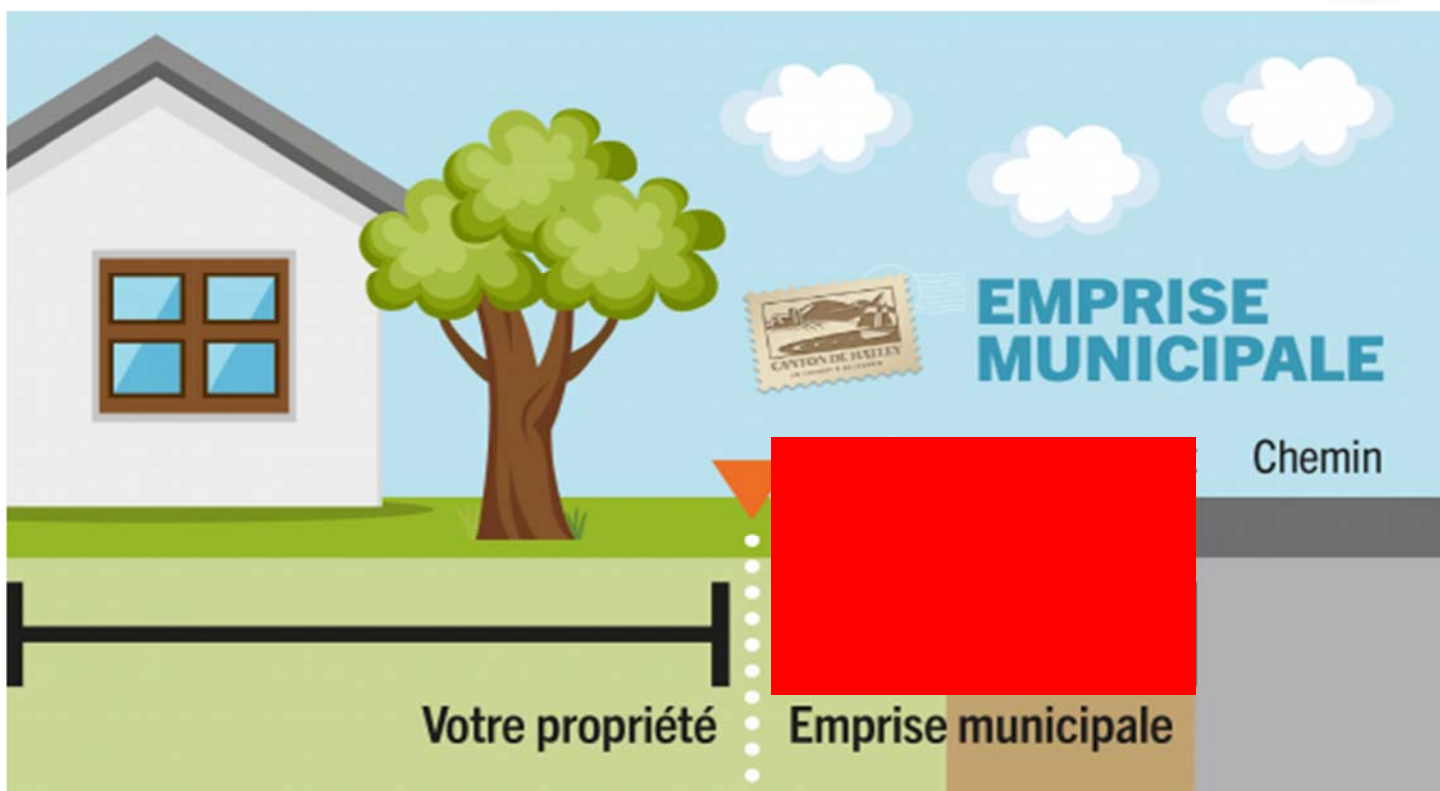
Lors de l'ouverture des enveloppes du 3 avril dernier, 2 soumissionnaires ont démontré leur intérêt pour l'achat de la camionnette.

La vente a été conclue au plus offrant, c'est-à-dire à monsieur Michel Tanguay, avec une offre de 2 653 \$ + tx.

QU'EST-CE QUE L'EMPRISE MUNICIPALE?

Avec le beau temps et la fonte de la neige, nous désirons vous faire part d'un petit rappel...

Tout comme le schéma ci-dessous le démontre, sachez qu'il y a une emprise municipale entre le chemin et votre propriété. Donc, il peut arriver que le gazon soit relevé dû au déneigement. Il peut être facile « d'accuser » le déneigeur, mais questionnez-vous à savoir si ce morceau de gazon est réellement sur votre terrain ou dans l'emprise du chemin...



UNE BONNE NOUVELLE POUR LA GARDERIE DE SAINTE-LUCIE!

Après un nombre impressionnant de partages sur Facebook pour succéder à madame Malika, une personne s'est finalement montrée intéressée. Il s'agit de madame Judy Vaillancourt, citoyenne de Sainte-Lucie et maman d'une petite fille qui fréquente également cette garderie.

Les parents, qui retenaient leur souffle ces dernières semaines, tiennent à vous remercier d'avoir démontré votre intérêt à s'occuper de leurs p'tits trésors. La réouverture a eu lieu le 19 avril dernier. Beaucoup de plaisir et de rires seront certainement au cœur de cette garderie...

Merci Judy!

AU PROFIT DE LA FONDATION
COMMUNAUTAIRE POUR LES
ENFANTS DE POSTES CANADA

MARCHÉ AUX PUCES

Au chalet des loisirs de Sainte-Lucie

Du 1er mai au 2 juin 2023

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : De 13h à 15h

Jeudi : De 15h30 à 17h30

Information : 418-223-3999

*Fermé le 22 mai !



Souper-Dansant

*Organisé par la Fabrique de
Sainte-Lucie de Beauregard*

Le Samedi 20 Mai 2023

Au Centre Communautaire

19 Route des Chutes



- *Au Menu: Soupe Won Ton, Egg Rolls, Chow Mein Poulet, Chop Suey, Nouille Chinoise, Boule Poulet, Spare Ribs, Riz Desert: Salade de Fruit, Jello, Biscuit Amande&Chinois*
- *Musique pour la Soirée: Duo Charles & Diane*
- *Prix: Enfant 0 à 6 ans Gratuit, 7 à 12 ans 20,00\$ 13 ans et plus 30,00\$*
- *Il y aura Prix de participation Venez vous Régalez et vous Amusez Avec nous en Grand Nombres au Plaisir de vous Rencontrer*
- *Carte en vente à la porte et pré-vente au près de M. Aain Robert (418)223-3371, M. Serge & Line Gonthier (418)223-3032, M. Tony Deschenes (581)704-1651, Dany Bond (418)271-2563, Michel Garant (418)223-3074 Et Gilberte Gonthier (418)223-3836*

POUR SOULIGNER LES BONS COUPS D'UNE CITOYENNE...

Dans la revue Le VieLien du printemps 2023, un article à la page 12 a retenu notre attention. Bravo Madame Sauvageau!

Ça se passe chez nous...

Centre d'hébergement de Saint-Fabien-de-Panet

*Un travail d'équipe pour
l'amélioration du milieu de vie*

Le Centenaire

Le comité de résidents de Saint-Fabien souhaite souligner le travail qui a été fait dans les derniers mois pour améliorer le milieu de vie des résidents. En effet, il faut se rappeler qu'un Centre de soins de longue durée (CHSLD) n'est pas un hôpital, mais plutôt un endroit où vivent des personnes dont l'état nécessite davantage de soins. Pour leur permettre de se sentir chez eux, une attention particulière est donnée aux différents détails pouvant rendre plus agréable le milieu de vie des résidents et de leurs proches. Parmi les améliorations apportées, un travail d'équipe a été fait pour donner des noms significatifs aux différentes ailes du bâtiment afin d'offrir une présentation plus attractive des noms qui sont désormais estampés sur de magnifiques plaques en bois. Il n'est plus question de l'aile A ou B, comme dans un hôpital, mais bien de L'Aîné et du Centenaire, des noms qui ont été choisis par respect pour les résidents qui habitent chacune des ailes.

L'Aîné

En collaboration avec le comité milieu de vie, l'ancienne chapelle est devenue la salle L'Oasis. À l'image des havres de paix et de verdure que l'on retrouve dans le désert, L'Oasis a été décorée avec une murale de verdure qui permet de mettre de la vie et de la couleur pour rendre la salle plus accueillante, sans compter l'arbre aux jolis cœurs qui nous rappelle que la Saint-Valentin, fête de l'amour, est célébrée parmi les résidents du centre d'hébergement. De son côté, la salle à manger a aussi reçu une dose de bons soins pour mettre en valeur la décoration et la grande horloge qui ramène aux veillées d'antan qui se terminaient aux douze coups de minuit.

L'OASIS

Les résidents aiment beaucoup les nouvelles décorations qui ont été installées dans les différentes pièces du centre d'hébergement. Un merci tout spécial à France Sauvageau pour la conception et à Mélissa Gagné pour le don des plaques de bois pour nommer les différents lieux. D'autres projets sont à prévoir dans les prochains mois et nous avons hâte de les découvrir et de vous les présenter.

EXERCICES, CUISINE COLLECTIVE ET ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Voici les dates à retenir pour ces activités avec Darlène Corriveau et Valérie Macquart, dans les locaux de la municipalité. **Réservation obligatoire pour ceux qui désirent dîner sur place concernant la cuisine collective au (418) 469-1311 ou par courriel à abcsud.valerie@gmail.com.**

26 avril : Cuisine collective ANNULÉE – Nous sommes toujours dans l'attente du permis du MAPAQ afin de pouvoir continuer nos activités culinaires tant appréciées...

1^{er} mai : Atelier sur l'intimidation à 10 h 00, avec Darlène

10 mai : Exercices avec Darlène à 13 h 30

22 mai : **Activité intergénérationnelle** – Voyage autour du monde à 13 h, avec Darlène

31 mai : Cuisine collective avec Valérie à 8 h 30 (réservation requise pour dîner)



La Friperie de Sainte-Lucie recherche...

La Friperie de Sainte-Lucie, au profit de la Fabrique, recherche activement des supports à vêtements ainsi que des étagères afin de placer les vêtements convenablement pour la vente. Ils n'ont pas besoin d'être neufs, seulement en bon état ferait l'affaire. Voici le type de supports et étagères désirés (photos à titre indicatif) :



Vous êtes prêts à vous en départir?

Contactez madame Gilberte Gonthier-Duquet au (418) 223-3836.

Plan d'action

Mise à jour de la politique familiale

D'ici le 1^{er} juin 2023, nous devons former le comité-famille composé de 5 à 6 personnes, par exemple: des parents, des grands-parents, de jeunes adultes, des travailleurs issus d'école ou de garderie ou toute autre personne ayant rapport à la jeunesse et à la famille. Vous êtes un leader et vous avez des idées pour améliorer les services offerts aux familles? Pour toute question et/ou pour laisser votre nom, contactez le bureau municipal au (418) 223-3122, poste 1.

Plan d'action pour 2016-2022

Résumé des actions complétées et/ou en continu

AXE D'INTERVENTION : Loisir et culture

Constat : L'offre de service en loisir apparaît insuffisante
Objectif : Améliorer l'offre de service en loisirs

- ✓ Maintenir les activités familiales existantes (Festival Sportif, Fête de Noël, Saint-Jean-Baptiste, La Guignolée)

AXE D'INTERVENTION : Loisir et culture

Constat : L'offre en infrastructure de loisirs devrait être bonifiée pour les enfants et les ados
Objectif : Offrir un meilleur choix d'activités

- ✓ Banc de bébé aux balançoires du parc
- ✓ Ajouter deux cabanes pour les joueurs à la patinoire
- ✓ Étudier la possibilité de faire une glissade d'hiver
- ✓ Ajouter des supports pour le marquage de points au terrain de mini-putt
- ✓ Modifier la glissade du parc pour la rendre plus sécuritaire
- ✓ Étudier la possibilité d'installer un mur d'escalade au parc
- ✓ Étudier la possibilité d'aménager un terrain de hockey cosmique illuminé

AXE D'INTERVENTION : Loisir et culture

Constat : Le service de terrain de jeux intermunicipal répond à un besoin des familles
Objectif : Préserver et bonifier l'offre de service du terrain de jeux

- ✓ Maintenir l'offre de service du terrain de jeux intermunicipal
- ✓ Étudier la possibilité de créer un service de garde avant et après les heures d'ouverture du terrain de jeux

AXE D'INTERVENTION : Loisir et culture

Constat : Manque de choix de livres à la bibliothèque
Objectif : Offrir un choix intéressant de livres

- ✓ Bonifier la collection de livres-jeunesse de la bibliothèque

AXE D'INTERVENTION : Habitat

Constat : Le service de téléphonie cellulaire n'est pas fiable dans la municipalité ainsi que le WiFi aux endroits stratégiques

Objectif : Offrir un service de qualité aux citoyens

- ✓ Maintenir les requêtes auprès du distributeur de téléphonie sans fil
- ✓ Étudier la possibilité d'avoir le WiFi au Bureau d'accueil touristique ainsi qu'à la municipalité

AXE D'INTERVENTION : Habitat

Constat : Le maintien de l'école ouverte et du service de garde sont d'une grande importance pour les familles

Objectif : Sauvegarder les services de l'école primaire et du service de garde

- x Dans nos actions, nous avons maintenu le comité de sauvegarde de l'école, ainsi que la poursuite de la promotion de l'école comme milieu de vie unique, du maintien des incitatifs aux nouveaux arrivants, aux nouvelles familles et aux inscriptions à l'école primaire Sainte-Lucie, de poursuivre l'appui financier de la municipalité pour les dîners à l'école primaire et ce, jusqu'à la décision finale de la fermeture de l'école.

AXE D'INTERVENTION : Espaces extérieurs et bâtiments

Constat : Certaines portions de route sont mal entretenues et il y a un problème de vitesse excessive dans les rues

Objectif : Améliorer la sécurité sur les routes

- ✓ Poursuivre la collaboration avec la SQ pour améliorer la situation
- ✓ En partie, doter le sentier de quad et de motoneige d'une bonne signalisation d'orientation et de limite de vitesse
- ✓ Suggérer une nouvelle signalisation (École / rang 6 Ouest / Terrain de jeux)

AXE D'INTERVENTION : Services aux familles

Constat : Les familles ont ciblé des besoins en matière de services

Objectif : Améliorer les services aux familles

- ✓ Établir une liste de gardiens/gardiennes
- ✓ Publiciser la liste dans le journal local
- ✓ Maintenir les services de la joujouthèque

AXE D'INTERVENTION : Information et promotion

Constat : Peu d'action sont entreprises pour rendre la municipalité plus attrayante pour les nouveaux résidents

Objectif : Favoriser la venue de nouveaux résidents

- ✓ Former un service de parrainage pour les nouveaux arrivants
- ✓ Mettre à jour le site internet de la municipalité
- ✓ Réaliser le plan de promotion en cours d'élaboration

INSCRIPTIONS TERRAINS DE JEUX

- **Les inscriptions pour les terrains de jeux de la région de Montmagny-Sud auront lieu à compter du 15 mai.**
- **Des informations suivront**

flevesque@montmagny.com

PLAN D'ACTION DU TCA

Le service de transport adapté, dont le départ de Saint-Just du lundi au jeudi à 9 h 30, est présentement déficitaire d'autobus et d'inscriptions. Également, nous vous rappelons qu'il doit y avoir un minimum de personnes inscrites pour l'embarquement et pour que le retour se fasse à 13 h 00.

Le TCA travaille fort avec le comité afin d'évaluer les besoins du secteur et a aussi comme projet d'acquérir un autobus électrique supplémentaire afin de rétablir le circuit problématique. De plus, il s'agirait d'une solution Éco-Responsable pour éviter les émissions polluantes d'un autobus. Pour des commentaires, vous pouvez vous référer à monsieur Gaston Roy, délégué de Sainte-Lucie pour le plan d'action du TCA. À suivre...



JARDIN COLLECTIF



OYÉ! OYÉ!

MESSAGE À TOUTE LA POPULATION DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

Une rencontre d'informations aura lieu le mardi 9 mai 2023 à 18 h 30, à la salle communautaire de l'ancienne école primaire, afin de recruter des bénévoles de tous âges, autant les aînés que les jeunes qui pourront contribuer au *Jardin collectif*. Prochainement aménagé pour cet été dans la cour de l'ancienne école primaire, le jardin devra bien sûr être entretenu, c'est-à-dire de la plantation jusqu'aux récoltes. C'est une belle occasion de socialiser, de montrer son savoir et d'apprendre une panoplie de trucs et astuces à propos du jardinage. Vous avez des connaissances pour la fonctionnalité d'un jardin collectif?

C'est pourquoi nous avons besoin de vous!



SUJETS ABORDÉS À LA RENCONTRE

- Aucune location requise
- Gratuit pour tous
- Ouvert à tous
- 18 bacs à jardins surélevés, en majorité de 4 pi X 12 pi
- Entretien à tour de rôle
- Déterminer les plantations du jardin et des arbres fruitiers
- Débuter les plantations
- Explications sommaires de l'entretien à faire
- Visite d'un agronome prochainement
- Où iront les légumes lors des récoltes?
- Aucune obligation de votre part lors de la rencontre

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE
À COMPTER DU 6 MARS 2023
CENTRE DE SERVICE ST-FABIEN-DE-PANET

Services caissiers

| | |
|------------|-------------|
| LUNDI : | FERMÉ |
| MARDI : | 10 H À 14 H |
| MERCREDI : | FERMÉ |
| JEUDI : | 10 H À 18 H |
| VENDREDI : | FERMÉ |

Nos SERVICES-CONSEILS
sont offerts sur rendez-vous.
Pour prendre rendez-vous,
composez le 418-248-4884.

Accédez aux services de votre caisse 24 h sur 24,
7 jours sur 7, par téléphone, sur mobile et sur le Web.
1-800-caisses | desjardins.com/caisse-mrc-montmagny



LOYERS MUNICIPAUX

La municipalité mettra à jour la liste des personnes intéressées aux logements municipaux qui se libéreront.

Ils sont situés au :

- 135, rue Principale (4 ½)
- 135A, rue Principale (3 ½)
- 135B, rue Principale (3 ½)

Pour les intéressés, contactez-nous au
(418) 223-3122, poste 1

À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **Maison à vendre** au 83, rue Principale. S'adresser à monsieur Yves Dodier au (418) 834-2378. Si absent, veuillez laisser un message.
- **Maison à vendre** pour bricoleur ou pour démolition, située dans le village au 28, rue de l'Église, avec un terrain de 1 393,5 m², lot #6 045 773. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.
- **Terrain à vendre** de 3 587,8 m², lot #6 045 667, situé sur la rue Fleury. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.
- **Maison à vendre** située près du pont couvert ayant un terrain de 2 441,10 m². Maison avec 3 chambres à coucher, 1 salle de bain et une salle d'eau. Toiture refaite il y a 2 ans. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.

Maison de 2 étages à vendre au 182, rue Principale, dans le village (anciennement Bar Beauregard et l'auberge de jeunesse). Terrain de 3 000 m². Consultez le site internet DuProprio pour toute information.



- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.

** Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au (418) 223-3122 poste 1. **

Horaire des messes de mai 2023

| | | | | |
|--------|----------|-------|---------------|------------------------------|
| 4 mai | Jeudi | 13h00 | Saint-Just | Villa des Sages |
| 4 mai | Jeudi | 14h00 | Saint-Fabien | Habitations Panet |
| 7 mai | Dimanche | 10h30 | Lac Frontière | L'Ôtel (église) |
| 14 mai | Dimanche | 10h30 | Sainte-Lucie | À l'église |
| 16 mai | Mardi | 13h00 | Saint-Just | heure d'adoration A l'église |
| 21 mai | Dimanche | 10h30 | Saint-Just | A l'église |
| 25 mai | Jeudi | 14h00 | Saint-Fabien | CHSLD |
| 28 mai | Dimanche | 10h30 | Saint-Fabien | À l'église |

* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *



Chronique du Festival

Et oui le Festival Sportif vous revient en 2023 avec une formule allégée...

Nous débuterons les festivités le samedi 29 juillet à 8h avec le tournoi de balle Emmanuel Couette. Vous désirez vous inscrire ? Vous pouvez le faire en contactant Anne Gonthier au 418 508-0313. Vous voulez y assister ? Vous êtes les bienvenu(e)s ! Il y aura des hot-dogs et des boissons fraîches disponibles sur le site toute la journée. À 17h30 nous vous proposons un délicieux souper méchoui et à 20h nous vous invitons sous le chapiteau pour une soirée en musique avec F2 Country Club !

Le dimanche 30 juillet nous vous accueillons dès 9h avec un brunch préparé par et pour la Fabrique de Sainte-Lucie. Nous débuterons simultanément le tournoi de volley-ball. Vous pouvez vous y inscrire en contactant Lydia Brochu au 418 956-1790. À compter de 13h vous pourrez vous inscrire sur place, gymnase de l'école, à compter de midi auprès de Jeannine Hunter. À 13h30 c'est le coup d'envoi des Olympiades familiales sur le terrain de balle, des épreuves toutes plus loufoques les unes que les autres. Les inscriptions se font auprès de Darlène Corriveau, à compter du 23 juillet au 418 508-9396.

En attendant n'oubliez pas la Saint-Jean ! C'est le samedi 24 juin prochain que nous mettrons à l'eau les Petits billots ! Cette course qui fait annuellement le plaisir des petits et des grands prendra son départ à 13h au 101, rue Principale à Sainte-Lucie. Les billots seront bientôt en vente au Marché Sainte-Lucie et auprès des administrateurs du Festival. Vous pourrez passer la soirée de la Saint-Jean en compagnie du Comité des loisirs de Sainte-Lucie avec un grand feu de joie, feux d'artifices et orchestre sur le terrain du curé...

L'équipe du Festival Sportif

Fabrique de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Rapport financier

2022

| Postes | RECETTES : | |
|--------------------|---|---------------------|
| | 301 Quêtes à l'église | 3 651,00 \$ |
| | 303 Capitation et C.V.A | 4 597,00 \$ |
| | 304 à 305 Dons, part de Dieu, legs et souscriptions | 3 862,57 \$ |
| | 306 à 307 Activités de financement | 24 880,55 \$ |
| | 309 Intérêts et revenus de placements | 363,93 \$ |
| 302, 308, 310, 390 | Divers | 90,00 \$ |
| | 321 à 322 Ministère occ. Et remb. Sal. + Bén. Pers. Soutien | 13 474,58 \$ |
| | 323 à 328 Autres remboursements | 2 750,47 \$ |
| | 329-1, 2 Subventions | 1 000,00 \$ |
| | 341 Vente d'immeubles | 0,00 \$ |
| | 342 à 343 Location | 750,00 \$ |
| | 350 à 357 Prière et célébration | 4 329,44 \$ |
| | 360 à 362 Formation à la vie chrétienne | 0,00 \$ |
| | 370 à 375 Fraternité et engagement social | 612,35 \$ |
| | TOTAL DES RECETTES : | 60 361,89 \$ |

| DÉBOURSÉS : | | |
|----------------------|---|---------------------|
| | 504 à 517 Salaires et bénéfices d'emploi | 22 603,61 \$ |
| | 520 à 522 Contr. Sal. + bén. En past. + remb. Autres sal. Et bén. | 3 171,91 \$ |
| | 530 Frais de déplacement et de représentation | 269,79 \$ |
| 541 à 542, 545 à 547 | Immeubles: Assurance, entretien et dép. courantes | 2 730,92 \$ |
| 543 à 544 | Énergie | 15 170,04 \$ |
| 548 à 549 | Acquisitions et travaux majeurs | 0,00 \$ |
| 550 à 555 | Prière et célébration | 1 881,57 \$ |
| 560 à 562 | Formation à la vie chrétienne | 0,00 \$ |
| 570 à 575 | Fraternité et engagement social | 103,95 \$ |
| 600 à 604 | Administration | 1 945,98 \$ |
| | 605 Contribution aux services diocésains | 0,00 \$ |
| 606 à 607 | Activités de financement | 7 668,88 \$ |
| 608 à 611 | Divers | 1 768,64 \$ |
| | TOTAL DES DÉBOURSÉS : | 57 315,29 \$ |

EXCÉDENT DES RECETTES (DÉBOURSÉS) : 3 046,60 \$

Emprunt(s) de la fabrique : 0,00 \$

VALEUR NETTE au 31 décembre : 28 579,88 \$

CIMETIÈRE:

| | | |
|--|---|--------------------|
| | 481 à 489 Recettes | 2 841,69 \$ |
| | 581 à 589 Déboursés | 2 142,00 \$ |
| | EXCÉDENT DES RECETTES(DÉBOURSÉS) : | 699,69 \$ |
| | <i>Emprunt(s) du cimetière :</i> | 0,00 \$ |
| | VALEUR NETTE au 31 décembre : | 9 275,81 \$ |

FABRIQUE DE Sainte-Lucie-de-Beauregard**Prévisions budgétaires****2023**

| Postes | RECETTES: | |
|--------------------|--|---------------------|
| 301 | Quêtes à l'église | 3 800,00 \$ |
| 303 | Capitation et C.V.A | 4 700,00 \$ |
| 304 à 305 | Dons, part de Dieu, legs et souscription | 4 000,00 \$ |
| 306 à 307 | Activités de financement | 25 000,00 \$ |
| 309 | Intérêts et revenus de placements | 280,00 \$ |
| 302, 308, 310, 390 | Divers | 90,00 \$ |
| 321 à 322 | Ministère occ. et remb. sal. + bén. personnel soutien... | 4 250,00 \$ |
| 323 à 328 | Autres remboursements | 2 640,00 \$ |
| 329-1, 2 | Subventions | 1 000,00 \$ |
| 341 | Vente d'immeubles | 0,00 \$ |
| 342 à 343 | Location | 750,00 \$ |
| 350 à 357 | Prière et célébration | 4 570,00 \$ |
| 360 à 362 | Formation à la vie chrétienne | 0,00 \$ |
| 370 à 373 | Fraternité et engagement social | 130,00 \$ |
| | TOTAL DES RECETTES: | 51 210,00 \$ |

| | DÉBOURSÉS: | |
|----------------------|---|---------------------|
| 504 à 517 | Salaires et bénéfiques d'emploi | 13 720,00 \$ |
| 520 à 522 | Contr. sal.+bén. en past. + remb. autres sal. et bén. | 4 020,00 \$ |
| 530 | Frais de déplacement et de représentation | 300,00 \$ |
| 541 à 542, 545 à 547 | Immeubles: Assurance, entretien et dép. courantes | 9 775,00 \$ |
| 543 à 544 | Énergie | 13 500,00 \$ |
| 548 à 549 | Acquisitions et travaux majeurs | 0,00 \$ |
| 550 à 555 | Prière et célébration | 1 330,00 \$ |
| 560 à 562 | Formation à la vie chrétienne | 35,00 \$ |
| 570 à 574 | Fraternité et engagement social | 852,00 \$ |
| 601 à 604 | Administration | 1 557,00 \$ |
| 605 | Contribution aux services diocésains | 180,00 \$ |
| 606 à 607 | Activités de financement | 7 700,00 \$ |
| 608 à 610 | Divers | 1 002,00 \$ |
| | TOTAL DES DÉBOURSÉS: | 53 970,00 \$ |

EXCÉDENT DES RECETTES (DÉBOURSÉS): (2 760,00 \$)

LIQUIDITÉ ESTIMÉE AU 1er janvier: 28 680,00 \$

LIQUIDITÉ AU 31 décembre: 25 920,00 \$

CIMETIÈRE:

| | | |
|-----------|-----------|-------------|
| 481 à 489 | Recettes | 2 620,00 \$ |
| 581 à 589 | Débourrés | 1 610,00 \$ |

EXCÉDENT DES RECETTES(DÉBOURSÉS): 1 010,00 \$

LIQUIDITÉ ESTIMÉE AU 1er janvier: 9 200,00 \$

LIQUIDITÉ AU 31 décembre: 10 210,00 \$

Vie d'Église

Avec nos frères moines de Val Notre-Dame, nous sommes invités à entrer dans une prière qui est l'expression de notre désir de Dieu

« Dieu fait de toi un être de désir et ton désir, c'est lui, Dieu ! »

Saint Bernard, *Traité de l'amour de Dieu*, VII, 22



Tu es désir de Dieu ! Quelle belle définition de l'être humain ! Quel écho fidèle à la parole du récit de la création : Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ». [...] ». Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, il les créa homme et femme. (Genèse 1, 26a.27)

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e), si les choses ne peuvent te combler, si tu restes toujours sur ton appétit, tu as été fait(e) pour plus, tu as été fait(e) pour Dieu !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si l'amour humain le plus beau aspire à plus encore, si ensemble vous sentez le besoin de vous tourner vers la Source véritable de tout amour. Vous avez été faits pour Dieu, pour que son amour au cœur de votre amour soit feu et lumière... pour que son amour rende votre amour capable de dépassement... pour que votre amour et son amour soient promesse et enchantement !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si le temps te semble éphémère, s'il passe trop vite et s'il t'échappe certains jours. Tu as été fait(e) pour l'éternité, pour une durée pleine de vie et de continuité. Tu as été fait(e) pour la joie d'un désir que Dieu seul peut combler tout en le gardant éveillé et en le rendant accueillant à plus encore !

Tu es désir de Dieu ! Ne sois pas surpris(e) si le temps te semble trop long et plein d'ennui d'autres jours, si tu te sens étouffé(e) par la monotonie et la répétition du quotidien. Tu as été fait(e) pour l'éternité, pour la vie avec un Dieu toujours nouveau, dont la beauté sera ta joie et son salut ton allégresse !

Voilà ce que tu es : *désir de Dieu !* Ce désir en toi, c'est la signature de Dieu, le sceau de Dieu, la marque de son amour. Ce désir en toi, c'est une capacité une ouverture, un appel. Ce désir en toi, c'est ta vocation à réaliser. Si tu choisis de l'écouter, il te conduira sur un chemin de vie !

Tu es désir de Dieu ! C'est ta grandeur et ta beauté !

Entretien donné par Mgr Yvon Joseph Moreau lors du pèlerinage 2022

**PÈLERINAGE DIOCÉSAIN
À L'ABBAYE**

2 juin 2023

Val Notre-Dame

**Démarche d'intériorité et de ressourcement à saveur cistercienne
Temps de silence, célébrations avec les moines, dîner avec certains moines,
entretiens avec Mgr Yvon Joseph Moreau et Dom André Barbeau, père abbé,
visionnement du film *Des hommes et des dieux*, et plus encore**



Démarche d'intériorité et de ressourcement à saveur cistercienne
Temps de silence, célébrations avec les moines, dîner avec certains moines,
entretiens avec Mgr Yvon Joseph Moreau et Dom André Barbeau, père abbé,
visionnement du film *Des hommes et des dieux*, et plus encore

Coûts : 90\$

Date limite d'inscription : **lundi 15 mai 2023**

à noter l'inscription est confirmée par le paiement
aucun remboursement à moins que le pèlerinage ne doive être annulé

à noter pour le dîner, chaque pèlerin apporte son lunch
pour le souper, on arrête au *Buffet des continents* (Trois-Rivières)
plusieurs lieux d'embarquement sur le territoire du diocèse de Ste-Anne

Pour inscription

<https://forms.gle/xLr3XBikUojWe88V9>





Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1- Effets Domino. Dans chaque ensemble, trouvez les deux mots de sens contraire formés en changeant l'ordre des domino.

a-



_____ PETIT _____

Rép. : et

? _____

b-



? _____

Rép. : et

? _____

c-

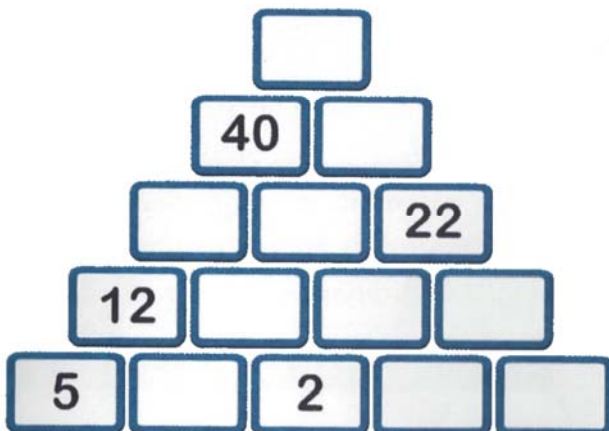


? _____

Rép. : et

? _____

2- Complétez la pyramide pour que la somme de deux briques côte à côte correspondent au nombre inscrit dans la brique au dessus.



Vous trouverez les réponses à la page 30 du journal Le Beau Regard.

Marché aux puces

Au profit de la Fondation communautaire
pour les enfants de Postes Canada



Du 1^{er} mai au 2 juin 2023

Au chalet des loisirs de Sainte-Lucie-de-Beauregard (Bureau de poste)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : De 13h à 15h

Jeudi : De 15h30 à 17h30 / Autres possibilités sur demande

Fermé le lundi 22 mai 2023 !



Information : Mélanie Nadeau : 418-223-3999



Repas
communautaire
PRÉPARÉ PAR NOS BÉNÉVOLES
DE LA CUISINE COLLECTIVE

Mercredi, 31 Mai
12 h 00

À la salle de la municipalité
de
Sainte-Lucie-de-Beauregard

Réservez votre place
Valérie 418 469-1311
abcsud.valerie@gmail.com

L'ABC 
des Hauts Plateaux



Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »

21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard

(418) 223-3122 poste 5

Courriel : alabouquinerie@hotmail.com

Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

Horaire

Mercredi 18h30 à 19h30

Le premier mercredi du mois de 15h30 à 16h30.

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

📖 Échange de biens culturels fin mai

Un grand nombre de nouveaux documents, romans, documentaires, livres audio, bandes dessinées, etc., nous parviendra en provenance du Réseau BIBLIO le 23 mai prochain.

📖 Nouveaux livres de notre collection locale :

Venez découvrir les nouveautés de votre bibliothèque

« 100% Nature : Confidences » de Marthe Laverdière

« À la croisée des chemins – Tome 1 – La dérive » roman de Louise Tremblay-d'Essiambre

« Maison d'Hortense – Tome 1 – Printemps-été 1935 » roman de Maryse Rouy

« Maison d'Hortense – Tome 2 – Printemps-été 1936 » roman de Maryse Rouy

« Agathe – Tome 1 – Entre fougue et passion » roman historique de Rosette Laberge

« Les étrangers d'ici » roman historique de Marylène Pion

« Il faut sauver l'érablière » album pour jeunes de Maude-Iris Hamelin-Ouellette et S. Gendron

📖 Semaine québécoise intergénérationnelle

C'est l'occasion de favoriser les échanges et le rapprochement entre les générations.



Votre bibliothèque vous souhaite un bon mois de mai !

Nicole Gautreau, responsable
Gaston Roy, représentant municipal

UN MOMENT DE PAIX

"Paix et tranquillité, voilà le bonheur"

Des moments de douceur entraînent avec elle une poignée de ribambelles. Des petites occupations remplies de passion occupent l'esprit. C'est ce qu'on nous dit. Des petits sentiers courent dans les prairies. Mille pas ont suivi. Des ornières l'ont agrandi. Prenons des moments de repos, juste comme il faut pour contempler et respirer ce beau mois de mai. C'est la reconnaissance, la vie est là avec ces moments de paix et de bonheur.

Doucement, le vent hume les fleurs de ses couleurs avec le soleil qui accueille les abeilles dans l'air du cœur à cœur. L'air des mélodies évaporées rassemble les oiseaux musicaux, ces voltigeurs avec leur senteur. Des yeux poncés comme du velours de ses beaux oiseaux qui viennent pour couper quelques-unes de ses fleurs de pensées, qui sont si belles et si bonnes à déguster. L'instant présent est très important avec les personnes qu'on aime. Là maintenant, nous sommes dans l'être et non dans l'avoir.



Être soi-même n'empêche pas d'être à son meilleur en étant attentif et à l'écoute de l'autre. Notre bonheur vient souvent des autres et ça passe même si ça fait du bien. Notre bonheur doit être à l'intérieur de soi. C'est à nous de décider d'être positif, d'avoir confiance en soi, d'avoir une grande estime de soi. Surtout d'être content de soi, de ce que nous sommes maintenant et aussi de ce que vous avez été dans le passé. Nous avons fait de notre mieux et même plus. Cessons de nous taper sur la tête et avançons en profitant de chaque petite joie quotidienne. La perfection ça n'existe pas vraiment. Mais la vie est belle.

Un sourire sincère et éclatant embellit nos vies et nous fait du bien en apportant des moments de paix profonde et de belle détente aussi. La résilience, c'est faire ce qu'on doit faire avec confiance et joie. On a des choses qu'on ne peut pas changer. Il faut les accepter. **Il est beaucoup mieux de vivre dans le présent sinon nous passons à côté de notre vie.** Moi, les fameuses phrases qui disent : tout le monde dit, tout le monde le fait, arrive en ville; ça me passe dix pieds par-dessus la tête. Je suis ce que je suis. Merci la vie. À chaque génération, ça demeure important de réapprendre la miséricorde, le pardon et la compassion envers l'autre pas seulement à des fêtes spéciales mais toute l'année si possible. **L'amour s'apprend à tous les jours de notre vie.**

Que notre amour apporte de l'espoir aux autres, de la joie, de l'émerveillement en cette saison spéciale où tout reverdit et refléurit. Garder en son cœur tous ces beaux moments de paix en admirant la belle nature avec les yeux d'un petit enfant, son regard est pur et honnête.

Bonne fête des mères à toutes ces grandes dames merveilleuses qui de tous les temps ont créé le monde en donnant la vie. Depuis que la vie existe en ce monde, c'est grâce à chacun de nous, les mamans d'hier et d'aujourd'hui. Elles apportent dans le monde de la tendresse, de la générosité. Elles aident à embellir le monde depuis la création du monde.

Merci

Je vous aime fort fort.

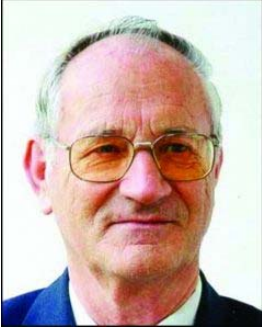


Marie-Ange Rouillard, auteure

Les Échos du "Champ-Gorlot"...

Nos sincères condoléances à la famille de :

Frère Guy Lachance



Le Frère Supérieur du District Mariste du Canada et la communauté de la Résidence Mont Champagnat à Château-Richer ont le regret de vous informer du décès de Frère Guy Lachance (Georges-Alfred) survenu à la Résidence Mont Champagnat Château-Richer le mardi 17 janvier 2023 à l'âge de 91 ans et 6 mois, dans sa 74^e année de vie religieuse.

Natif de Sainte-Lucie-de-Beauregard au sud de Montmagny et ayant vécu dans une famille nombreuse, le jeune Guy Lachance fût moins intimidé à entrer dans la grande famille des Frères Maristes, au Juvénat de Lévis en 1945. C'est à Lévis, à Saint-Hyacinthe et à Valcartier qu'il poursuivit sa formation première chez les Maristes, avec enthousiasme et détermination. Sa feuille de route nous laisse deviner qu'il a reçu très tôt la pique pour la mission. Après seulement cinq années d'enseignement au Québec dont trois à Cap-Saint-Ignace, Guy part pour Likuni au Malawi, au mois d'août 1956. Son séjour en Afrique que nous pouvons résumer en trois étapes a duré 48 ans. Une trentaine d'années comme professeur, directeur, principalement à Zomba, 10 ans comme directeur des postulants à Likuni et recruteur et 8 années à Nairobi (Kenya) comme accompagnateur au Marist International Center (MIC). Toutes ces années ont développé chez Guy un cœur sans frontières rempli de zèle. De nature optimiste et avec beaucoup de foi, il s'était donné l'objectif de recruter et de participer à la formation d'une cinquantaine de nouveaux jeunes maristes. Avec la grâce de Dieu, il a réussi!

À son retour au Québec en 2004, il s'inscrit à une session de spiritualité au Centre Manrèse et séjournera ensuite quelques mois au postulat de

Jérémie en Haïti. C'est en décembre 2005 qu'il reviendra d'Haïti, fatigué et usé. Un temps de repos et de service avec les frères de la maintenance de la propriété lui sera salutaire avant de séjourner à l'Infirmierie jusqu'à aujourd'hui. Il a continué à être un type affable et enjoué avec parfois des réparties drôles malgré quelques problèmes au plan cognitif. Tous reconnaissent qu'il a été un « malade facile » et affable.

Toute sa vie, Guy a été un travailleur acharné et un passionné qui se donnait tout entier à ce qu'il faisait. En vrai disciple de Marcellin Champagnat, il a su harmoniser avec aisance travail intellectuel et travail manuel. Sous des dehors jovial et rieur, il était tenace, il ne se laissait pas vaincre dans l'épreuve. On dirait aujourd'hui qu'il faisait preuve de résilience dans l'adversité.

Toute sa vie, il a été porteur de la Bonne Nouvelle tant au Malawi-Zambie comme recruteur pour le Postulat qu'au Kenya où il accompagna un grand nombre de scolastiques au MIC. Son zèle est comparable à un incendie qu'on ne peut éteindre. Sa flamme réchauffe ceux et celles qui s'y approchent. La chaleur de son amitié nous le montre comme un homme de cœur, d'actions et de projets. C'est avec des convictions religieuses bien intégrées qu'il a su puiser une force d'engagement et une fidélité exemplaire.

Retenons du Frère Guy son zèle au cœur sans frontières, son amitié et sa simplicité de vie. Va maintenant en paix!

Il était le fils de Pierre Lachance et Marie-Laure Roy. Il était le frère de Gérard (Blanche Lacroix), Blandine (Aimé Sylvestre), Clément (Jeannine Aubin), Roland (Rita Robin), Antonio (Lena Landry), Pierre (Yolande Bélanger, Huguette Rouillard), Emmanuel (Cécile Proulx), Claude (Andrée Côté), Laurette (Sœur Marie Blandine), Jeanne D'Arc.

Eloi Lachance

Décédé le 11 avril 2023 à l'âge de 85 ans.

Moitié-moitié

Pour la moitié-moitié de cette année, 73 personnes ont participé, pour la somme de 292\$. Ce qui donne 146\$ au gagnant, Gaétan Larocque. Félicitation au gagnant et merci à tous les participants. À l'année prochaine.

France Couette

31 mars 2023

Chère Clientèle,

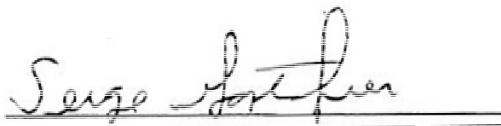
C'est avec tristesse que je vous annonce l'arrêt de mes services de déneigement à compter de l'hiver prochain.

Suite à des problèmes de santé, j'ai dû prendre cette difficile décision.

Ce fût un immense plaisir de vous avoir comme client durant toutes mes années de service.

Merci à tous de votre confiance !

J'en garderai un excellent souvenir.

A handwritten signature in cursive script, reading "Serge Gonthier", written over a horizontal line.

Serge Gonthier.



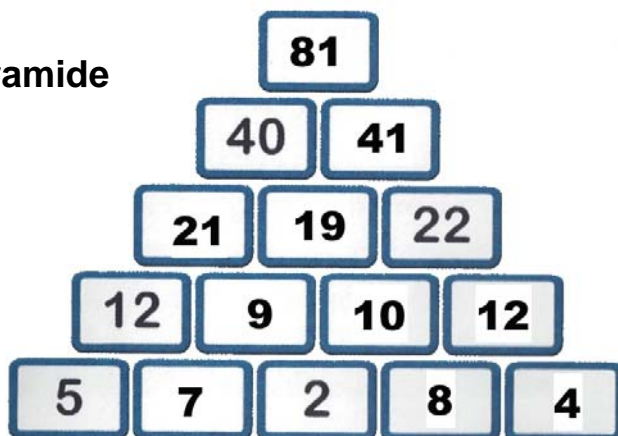

Un cerveau alerte - Réponses (p. 23)

1- a- Rép. : PETIT
GRAND


b- Rép. : CHAUD
FROID

c- Rép. : AMOUR
HAINE

2- La Pyramide

*Souper-Dansant
Organisé par la Fabrique de
Sainte-Lucie de Beauregard
Le Samedi 20 Mai 2023
Au Centre Communautaire
19 Route des Chutes*



- *Au Menu: Soupe Won Ton, Egg Rolls, Chow Mein Poulet, Chop Suey, Nouille Chinoise, Boule Poulet, Spare Ribs, Riz Desert: Salade de Fruit, Jello, Biscuit Amande&Chinois*
- *Musique pour la Soirée: Duo Charles & Diane*
- *Prix: Enfant 0 à 6 ans Gratuit, 7 à 12 ans 20,00\$ 13 ans et plus 30,00\$*
- *Il y aura Prix de participation Venez vous Régalez et vous Amusez Avec nous en Grand Nombres au Plaisir de vous Rencontrer*
- *Carte en vente à la porte et pré-vente au près de M. Aain Robert (418)223-3371, M. Serge & Line Gonthier (418)223-3032, M. Tony Deschenes (581)704-1651, Dany Bond (418)271-2563, Michel Garant (418)223-3074 Et Gilberte Gonthier (418)223-3836*

RénoRégion

Vous trouverez ci-contre le formulaire d'inscription au programme RénoRégion. Pour les citoyens qui peuvent et veulent s'inscrire au programme. Vous devrez le retourner par la poste à la MRC ou par courriel à shq2@montmagny.com

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région (voir tableau au verso);
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à la valeur maximale établie par la municipalité ou la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 150 000 \$.

NOTE : LES TRAVAUX EXÉCUTÉS AVANT L'AUTORISATION ÉCRITE (CERTIFICAT D'ADMISSIBILITÉ) DU PARTENAIRE NE SONT PAS ADMISSIBLES À UNE AIDE FINANCIÈRE

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

| | | |
|-----------------------|--------------------|------------------------|
| Propriétaire 1 | | |
| Téléphone (résidence) | Téléphone (bureau) | Téléphone (cellulaire) |
| Courriel | | |
| Propriétaire 2 | | |

LOGEMENT

| | | |
|---|--------------|-------------|
| Adresse | Municipalité | Code postal |
| Type de bâtiment : <input type="checkbox"/> Individuel/jumelé <input type="checkbox"/> Duplex <input type="checkbox"/> Maison en rangée <input type="checkbox"/> Copropriété (maximum de 2 logements) | | |
| <input type="checkbox"/> Maison mobile : <input type="checkbox"/> Propriétaire du terrain <input type="checkbox"/> Locataire du terrain | | |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____ | | |
| Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | |
| S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : <input type="checkbox"/> Résidence d'accueil : ____ places (maximum 9) <input type="checkbox"/> Maison de chambres : ____ chambres (maximum 3) | | |
| Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____ | | |
| Année de construction : _____ Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale? _____ | | |

COMPOSITION DU MÉNAGE

| Propriétaire(s) | | | |
|--|-----|--------|-------------------------------|
| | Nom | Prénom | Date de naissance (AAA/MM/JJ) |
| 1 | | | / / |
| 2 | | | / / |
| Conjoint(e) | | | |
| | Nom | Prénom | Date de naissance (AAA/MM/JJ) |
| 1 | | | / / |
| Autres | | | |
| | Nom | Prénom | Date de naissance (AAA/MM/JJ) |
| 1 | | | / / |
| 2 | | | / / |
| Nombre total de personnes dans le ménage : _____ | | | |
| Êtes-vous d'ascendance autochtone? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | | | |

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

| | |
|---|---|
| Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoVillage (RVI) au cours des 10 dernières années? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Réparations d'urgence (PRU) au cours des 5 dernières années? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme Logement abordable Québec – Volet Nord-du-Québec (LAQ-N) au cours des 10 dernières années? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) au cours des 10 dernières années? | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

TRAVAUX

Cochez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment

- Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solins)
- Les ouvertures (portes, fenêtres)
- Les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs)
- La toiture (revêtement de toiture, pontage)
- La structure (fondation et ossature du bâtiment)
- L'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique)
- La plomberie (tuyauterie, puits, installation septique)
- Le chauffage (appareil et système de chauffage)
- L'isolation thermique (isolation des murs, de plafonds, des fondations)

Autres déficiences majeures admissibles :

Surpeuplement;

Bâtiment inachevé – Date de début des travaux ____/____/____

DÉCRIVEZ BRIÈVEMENT LA OU LES DÉFICIENCES MAJEURES QUE VOUS AVEZ IDENTIFIÉE(S) :

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 20 000 \$ ou 25 000 \$ selon le revenu du ménage. **Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage.*** Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 3 500 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquelles seront identifiées par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

* Le revenu du ménage est déterminé en additionnant le revenu du propriétaire à celui de son(sa) conjoint(e) et en ajoutant 25 % du revenu des autres membres du ménage âgés de 18 ans et plus qui ne fréquentent pas un établissement scolaire à temps plein.

PLAFOND DE REVENUS DES MÉNAGES ÉLIGIBLES À UNE AIDE DE 95 %

| POUR UN COUPLE OU UNE PERSONNE | 2 OU 3 PERSONNES SAUF UN COUPLE | 4 OU 5 PERSONNES | 6 OU 7 PERSONNES |
|--------------------------------|---------------------------------|------------------|------------------|
| 32 000 \$ | 38 000 \$ | 44 000 \$ | 55 000 \$ |

Pour les revenus supérieurs à ceux du tableau, le pourcentage d'aide sera ajusté à la baisse selon l'importance de l'écart.

Pour information : 418 248-5985, poste 221

ENVOI DE LA DEMANDE

Votre demande doit être acheminée :

Par courrier :

Mme Chantal Pelletier
MRC de Montmagny
6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 300
Montmagny (Québec)
G5V 1J7

Par courriel :

reception@montmagny.com

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRE(S)

J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.

Signature

Année/Mois/Jour

Signature

Année/Mois/Jour

À l'usage de la MRC

Reçu à la MRC le
Année/Mois/Jour

N° dossier

NOTE : LES TRAVAUX EXCÉCUTÉS AVANT L'AUTORISATION ÉCRITE (CERTIFICAT D'ADMISSIBILITÉ) DU PARTENAIRE NE SONT PAS ADMISSIBLES À UNE AIDE FINANCIÈRE.

Un dîner convivial, à connotation sociale avec présentation de La Ruche

Montmagny, le 14 avril 2023– C'est ce midi, le 14 avril, qu'avait lieu le dîner cabane à sucre de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny (CCIM) avec présentation de La Ruche. C'est au Bistreau d'érable de Sainte-Lucie-de-Beauregard, avec 15 invités et 6 de chez Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny, que nous avons eu la chance de rencontrer Jonathan Dussault, directeur général de la Ruche de Chaudière Appalaches

Plateforme de financement participatif 100 % québécoise, La Ruche est un outil de démarrage et de développement permettant de maximiser vos sources de financement. C'est le tremplin idéal pour les entrepreneurs! Nous nous sommes donc régalés en leur compagnie en plus de visiter le nouvel agrandissement du Bistreau d'érable. C'est justement avec La Ruche que le Bistreau d'érable a collaboré afin faire son sociofinancement pour son agrandissement.

Lors de cette magnifique journée, nous avons également eu l'immense plaisir de remettre les prix aux lauréats du Défi OSEEntreprendre de la MRC de Montmagny, par Francis Marois du CLD de Montmagny.

Andréa Fournier, propriétaire de O'Lotus, spécialisé dans les breuvages protéinés et thés énergisants, devient lauréat dans la catégorie « création d'entreprise ». Dans cette même catégorie, la Boîte Maraîchère Côte-du-Sud avec Gabrielle Roy et Maxime Gosselin comme lauréats, contribue grandement à la production locale de légumes feuilles. Finalement, dans la catégorie « Faire affaire ensemble », c'est Jean-François Ritt du Domaine Ritt qui a été sélectionné notamment pour ses efforts d'approvisionnement local et sa volonté de redonner à la collectivité. La sélection régionale se tiendra le 27 avril prochain, bonne chance à nos 3 lauréats et félicitations!

« Quel beau repas typiquement avec des produits locaux que nous a servi le Bistreau d'Érable, une très belle présentation de Jonathan Dussault sur le fait d'aider les nouveaux entrepreneurs, d'acheter local le plus possible. De belles rencontres avec des personnes intéressantes qui s'étaient déplacés pour venir à cette activité de Cabane à sucre, vraiment une activité à refaire ! » De commenter Annie Gagnon, administratrice de la CCIM.

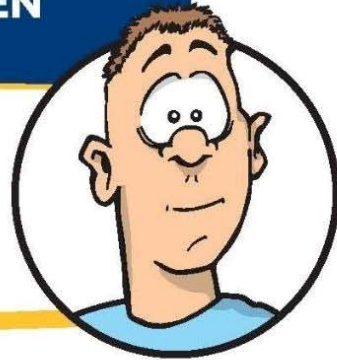
Le prochain évènement de la CCIM aura lieu le 18 avril 2023 pour un 5 à 7 au Café-Bistro Au Coin du Monde. Pour ce dernier 5 à 7 cette année, nous sommes heureux de recevoir une des 4 nouveaux co-propriétaires qui ont acquis en octobre 2021, le motel la Plage, Laurence Richard. Il est toujours de temps de s'inscrire sur notre site internet, ne manquez pas ça!
<https://www.ccmontmagny.com/fr/evenements>.

Renseignements :

Nicole Robert, directrice générale
Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny
direction@ccmontmagny.com 418-248-3111

LES TRUCS ET CONSEILS DE FABIEN

Fabien observe, dans un sentier d'un parc municipal, un chien sans laisse avec son maître.



Les chiens aiment courir et être en liberté. Par contre, pour prévenir des incidents et des conflits, vaut mieux les tenir en laisse.



Soyez courtois et vigilants en promenant votre animal de compagnie. Certaines personnes peuvent être craintives à l'idée de croiser un chien. Consultez les règlements municipaux de votre municipalité.

Besoin d'aide dans une situation conflictuelle? Contactez-nous!
Communiacion.ca 581-671-1370 info@communiacion.ca



par Action Jeunesse Côte-Sud

Une idée originale de :

Préserver les milieux humides en zone boisée

Par l'Association forestière du sud du Québec

Les milieux humides font l'objet de beaucoup d'attention en raison de leur importance pour l'environnement. La réglementation les concernant a d'ailleurs beaucoup évolué au cours des dernières années.

Qu'est-ce qu'un milieu humide?

Les milieux humides sont des habitats de transition entre le milieu aquatique et la terre ferme. Ils sont saturés en eau ou inondés sur une période suffisamment longue pour que la nature du sol et la composition de la végétation s'en trouvent changées. Il en existe quatre types : les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. Ils sont parfois très facilement reconnaissables, dû à la présence constante d'eau en surface, alors que d'autres sont des forêts productives qu'on ne soupçonnerait pas d'être humide.

Identifier un milieu humide

Pour être un milieu humide, un site doit normalement posséder trois caractéristiques :

- La présence d'eau ou de signes de son passage, ex. des débris, de la mousse sur le tronc des arbres, des sédiments ou de la litière noire peu décomposée;
- Un sol particulier, ex. qui dégage une odeur d'œuf pourri, qui possède des mouchetures, une couche de couleur grise ou une couche épaisse de matière organique;
- Être recouvert à plus de 50 % de plantes adaptées aux zones humides (ex. érable rouge) ou à 10 % et plus de plantes exclusives aux milieux humides (ex. érable argenté).



La réglementation

Selon le Gouvernement du Québec, les activités sylvicoles respectant l'ensemble des saines pratiques d'intervention sont considérées comme une source de risque environnemental faible. C'est pourquoi la majorité des interventions forestières sont possibles et ne nécessitent pas d'autorisation gouvernementale. Au niveau municipal, il faut s'assurer de respecter les règlements qui malheureusement, varient d'une municipalité à l'autre. Un(e) ingénieur(e) forestier(-ère) peut vous aider dans vos démarches.

Les saines pratiques en milieux humides boisés

Les saines pratiques sont des recommandations et non des obligations légales. En les suivant, on peut aménager son terrain sans nuire à l'environnement ni à l'avenir de notre terrain. Pour guider les propriétaires dans la gestion de leur terrain, une vidéo résumant les saines pratiques en milieux humides boisés est disponible au <https://youtu.be/qo6K-rzHe5M>.





Me Francis Paradis



Me Jean-Alain Lemieux

« Les recours en matière de relations de travail »

Il peut être difficile de s'y retrouver en matière de relations de travail pour un employé qui se sent lésé par son employeur et qui ne sait pas s'il a des recours et le cas échéant à qui il doit s'adresser.

La première chose à vérifier est si ledit employé est syndiqué ou non. Le cas échéant, l'employé devra s'adresser à son syndicat afin que ce dernier assure la défense de ses droits. Dans certains cas, le salarié insatisfait du comportement du syndicat à l'égard de son dossier pourra même avoir un recours contre le syndicat en question.

Au niveau des employés non syndiqués, ceux qui s'estiment lésés par une décision ou mesure disciplinaire de l'employeur devront s'adresser à la *Commission de normes et de la santé et sécurité au travail* (CNESST). Cependant, il est important de savoir que pour bénéficier de la protection complète de la *Loi sur les normes du travail* un employé doit avoir un minimum de deux ans de services continus. Autrement, seuls les recours à l'encontre de harcèlement psychologique ou de pratiques discriminatoires seront disponibles.

Cela veut dire qu'un employeur qui désire mettre un terme à sa relation avec un salarié non syndiqué qui cumule moins de deux ans de service continu aura toute la latitude pour le congédier et ce peu importe les raisons, dans la mesure où il ne s'agit pas de motifs discriminatoires tels notamment l'âge ou le sexe.

Dans tous les cas, que vous soyez employeur ou salarié, une consultation juridique peut vous éviter bien des tracas et vous permettre de bien cerner vos droits.

Tel-Écoute DU LITTORAL

Ligne d'écoute téléphonique.
Confidentiel.

APPELLE-MOI Pour te libérer un peu

418 838-4095 Lévis et environs
1 877 559-4095 Sans frais

Réflexion...

Hâte-toi de m'exaucer, ô Éternel ! Mon esprit se consume. Ne me cache pas ta face ! Je serais semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

(Psaume 143.7)

Mais Dieu m'a exaucé, Il a été attentif à la voix de ma prière. (Psaume 66.19)

À la dérive

“Nous étions à la dérive depuis 18 jours. L'eau s'infiltrait toujours plus dans le petit bateau, secoué par plusieurs tempêtes. Nous avions faim et soif. De nombreux navires cargos passaient sans nous apercevoir. Il était inutile de ramer face à la force capricieuse du courant marin des Caraïbes.

J'étais sur le point de perdre mes forces et ma foi en Dieu, même si devant les autres je ne laissais paraître aucune faiblesse. Je n'étais plus d'humeur ni à chanter, ni à louer Dieu. Mes compagnons non-croyants, les yeux rivés sur moi, guettaient mon découragement.

J'ai prié instamment : “Seigneur, ma foi s'écroule ; si tu ne nous sauves pas aujourd'hui, je ne pourrai plus donner l'exemple. Tu me connais, je n'en peux plus !”

Ce matin-là, nous avons vu au loin une lumière s'approcher lentement de nous. C'étaient deux pêcheurs mexicains qui ramenaient leurs filets pris dans notre hélice. Ils nous avaient littéralement pêchés. C'est ainsi que nous avons été secourus.

Peu importe combien de jours l'épreuve a duré, et les circonstances terribles que nous avons dû traverser. Dieu a pris soin de nous. Nous devons être francs devant Dieu, sans vouloir montrer une force intérieure que nous ne possédons pas ; lui seul la renouvelle. Si quelques-uns attendent notre échec et notre désespoir, nous devons rester fermes dans la foi. Jésus ne nous mettra jamais à l'épreuve au-delà de ce que nous pouvons supporter. Même si nous paraissions aller à la dérive, les filets de son amour sont là pour nous secourir.”



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

SAINTE-LUCIE

| janvier '23 | | | | | | |
|-------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | R 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | D 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | R 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | D 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| février '23 | | | | | | |
|-------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 5 | 6 | D 7 | 8 | R 2 | 3 | 4 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | R 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | D 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

| mars '23 | | | | | | |
|----------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 5 | 6 | D 7 | 8 | R 2 | 3 | 4 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | R 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | D 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | R 30 | 31 | |

| avril '23 | | | | | | |
|-----------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 2 | 3 | D 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | R 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | D 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | R 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

| mai '23 | | | | | | |
|---------|----|-------|----|------|------|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 7 | 8 | D 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 14 | 15 | D 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | R 25 | P 26 | 27 |
| 28 | 29 | MD 30 | 31 | | | |

| juin '23 | | | | | | |
|----------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 4 | 5 | 6 | 7 | R 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | D 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | R 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | D 27 | 28 | 29 | 30 | |

| juillet '23 | | | | | | |
|-------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 2 | 3 | 4 | 5 | R 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | D 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | R 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | D 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

| août '23 | | | | | | |
|----------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 6 | 7 | D 8 | 9 | R 3 | 4 | 5 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | R 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | D 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | R 31 | | |

| septembre '23 | | | | | | |
|---------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 3 | 4 | D 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | R 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | D 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | R 28 | 29 | 30 |

| octobre '23 | | | | | | |
|-------------|-----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | M 2 | D 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | R 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | D 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | R 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | D 31 | | | | |









| novembre '23 | | | | | | |
|--------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 5 | 6 | 7 | 8 | R 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | D 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | R 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | D 28 | 29 | 30 | | |

| décembre '23 | | | | | | |
|--------------|----|------|----|------|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 3 | 4 | 5 | 6 | R 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | D 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | R 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | D 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

D COLLECTE DE DÉCHETS
R COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

M COLLECTE DE MONSTRES 30 MAI + COLLECTE DES DÉCHETS
M COLLECTE DE MONSTRES 2 OCTOBRE
P VIEUX PNEUS

M AI 2023

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|--|---|---|---|---|--|---|
| Bacs vert et bleu : Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les roues vers la maison. | 1 Bac vert REUNION 19h30 Conseil municipal | 2 Bac vert BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Carole et Nicole | 3 Bac bleu BIBLIOTHEQUE 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Carole et Nicole | 4 MESSES 13h à Saint-Just Villa des Sages 14h à Saint-Fabien Habitations Panet JOUJOUTHEQUE 18h30 à 20h École, local R-33 | 5  ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne | 6 |
| 7 MESSE 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel) | 8 BUREAU MUNI. Fermé | 9 BUREAU MUNI. Fermé FRIPERIE 12h30 à 13h30 | 10 Bac bleu BUREAU MUNI. Fermé ACTIVITES ABC 13h30 Salle Comm. BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 Gaston | 11 BUREAU MUNI. Fermé | 12  BUREAU MUNI. Fermé ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne | 13 |
| 14 Fête des mères MESSE 10h30 à Sainte-Lucie Église | 15 Bac vert BUREAU MUNI. Fermé | 16 BUREAU MUNI. Fermé MESSE 13h à Saint-Just Église Heure d'adoration | 17 BUREAU MUNI. Fermé BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 Nicole | 18 BUREAU MUNI. Fermé | 19  BUREAU MUNI. Fermé ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne | 20 SOUPER-DANSANT 17h30 Salle communautaire Voir p. 30 |
| 21 MESSE 10h30 à Saint-Just Église | 22 Patriotes ACTIVITES INTERGENE. 13h Salle Comm. Voir p. 14 | 23 FRIPERIE 12h30 à 13h30 | 24 Bac bleu BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 Sophie | 25 MESSE 14h à Saint-Fabien CHSLD | 26 Vieux pneus ÂGE D'OR 18h30 Charlemagne | 27  |
| 28 MESSE 10h30 à Saint-Fabien Église | 29 Bac vert, Monstres | 30 | 31 CUISINE COLL. 8h30 REPAS COMMUNAUTAIRE 12h Salle communautaire Voir p.25 BIBLIOTHEQUE 18h30 à 19h30 Nicole | |  Nouvelle lune  Premier quartier  Pleine lune  Dernier quartier | SALLE COND. PHYSIQUE sur demande au 223-3122 ou 223-3305. |

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...